

MANGIN (ALEXANDRE)

Châlons 1901.

Le Groupe des Vosges vient d'être éprouvé par la mort de notre camarade Mangin Alexandre (Châl. 1901), constructeur à Saint-Dié.

Les obsèques, qui ont eu lieu dans notre ville, ont montré combien notre jeune Camarade, qui n'habitait Saint-Dié que depuis deux ans, avait su grouper toutes les sympathies.

Un groupe important de Gadzarts de la région suivait immédiatement le deuil, qui était conduit par M. Robinot, capitaine de chasseurs à pied, son beau-frère; M. Miette, ancien constructeur, et notre jeune Camarade Castan Paul (Aix 1905), directeur de la maison.

Sur le corbillard étaient disposées un grand nombre de couronnes, parmi lesquelles figurait, en belle place, celle de la Société des Anciens Élèves.

Le corps fut conduit à la gare, pour être dirigé à Bainville-aux-Miroirs (Meurthe-et-Moselle), où devait avoir lieu l'inhumation.

Avant le départ du train, l'adieu suivant a été prononcé par le Camarade Gintz :

DISCOURS DE M. A. GINTZ (Châl. 1886)

MEMBRE DE LA COMMISSION RÉGIONALE D'ÉPINAL.

MESDAMES, MESSIEURS,
CHERS CAMARADES,

Au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, au nom du Groupe régional des Vosges, j'ai la pénible mission d'adresser, au camarade Mangin, le suprême et dernier adieu.

Pardonnez à l'émotion qui me saisit devant le cercueil de celui qui fut pour moi un Camarade et un ami. Je veux, en peu de mots, dire la carrière trop courte de celui que nous regrettons.

Né d'une famille industrielle, il se sentit de bonne heure porté vers les sciences mécaniques, indispensables à ceux qui produisent, et, après de solides études à l'École de Châlons, d'où il sortit dans les premiers numéros, il entra aux importants établissements de la Société alsacienne de

Constructions mécaniques, à Belfort; ensuite, il occupa pendant trois ans le poste d'ingénieur chez M. Liébaut, le constructeur bien connu de Nancy.

Ainsi muni d'un complément de connaissances qu'on n'acquiert dans aucune école, il eut le courage, à vingt-cinq ans, de reprendre pour son compte l'atelier de constructions et serrurerie de notre compatriote, M. Miette.

Dès les premiers jours de sa prise de possession, il fit montre de qualités commerciales et industrielles, mises au service d'une haute intelligence; mais, malheureusement, sa santé déjà chancelante ne lui permit pas de mettre à exécution tous les projets qu'il avait conçus. Et moi, qui suivais avec sollicitude son travail et ses efforts, je surprenais parfois, aux heures les plus enjouées de son existence, une vague inquiétude errer sur ses traits. Était-ce une vision fugitive du dénouement d'aujourd'hui?

Il dut, il y a quelques semaines, abandonner la lutte, et nous, ses amis, nous gardions l'espoir que les soins assidus et dévoués dont l'entourait sa famille, auraient raison de la maladie.

Mais la mort était trop proche, et maintenant, notre Camarade est là, couché dans ce cercueil devant lequel nous ne pouvons que nous incliner bien bas, apportant aux siens l'expression attristée de nos respectueuses sympathies.

Et vous, Madame, qui avez gravi avec lui le douloureux calvaire de sa longue agonie, nous vous donnons, devant sa dépouille mortelle, l'assurance que son souvenir restera longtemps gravé parmi nous. S'il pouvait y avoir pour vous une atténuation à votre immense douleur, vous la trouveriez dans la sympathie de cette foule qui a tenu à l'accompagner. Cette sympathie vous suivra, et vous aidera à supporter, avec votre pauvre petite fille, heureusement inconsciente, le grand malheur qui vous frappe.

Au nom de tous tes Camarades, mon cher Mangin, adieu.

Le lendemain, l'inhumation a eu lieu dans la commune natale de Mangin, où une dizaine de Camarades du Groupe de Meurthe-et-Moselle avaient tenu à apporter à sa famille éprouvée, l'encouragement de leur présence.

A. GINTZ
(Châl. 1886).